

Dossier : À Coignières, du sport tous les jours... pour tous !

Politique de la ville

Focus sur les nombreux projets numériques

Révision du PLU : bientôt la fin du processus

Découverte de l'Espace A. Daudet rénové et de la saison 24/25

Portrait : Jean-Loup Desloges, au service de ses concitoyens



À Coignières,
du sport tous les jours...
pour tous !



Sommaire



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



6



8



16



18



23



30

4 RETOUR EN IMAGES

8 **DOSSIER**
À Coignières, du sport tous les jours... pour tous !

16 **COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS**
Enfance :
- Ciné-spectacle "Vivre ensemble, tous ensemble"
- Mercredis du patrimoine
- Séjour au Futuroscope
Jeunesse :
- BAFA
Seniors :
- Focus sur les temps forts des dernières semaines

20 **COIGNIÈRES AGIT**
- Politique de la ville
- Point sur les travaux
- De multiples projets numériques

24 **ÇA BOUGE À COIGNIÈRES**
- Révision du PLU : la fin du processus approche
- Fête de la musique : vivement le 21 juin !
- Interview du D^r Fleury
- Le forum de l'emploi : quel succès !

28 **VIE CULTURELLE**
- Présentation de la saison culturelle 2024/2025
et inauguration de l'Espace A. Daudet rénové
- Atelier "Les Agités"

30 **PORTRAIT**
Jean-Loup Desloges, au service de ses concitoyens

32 **EN BREF**
Coignières, une ville où il fait bon vivre

34 **SPÉCIAL BUDGET**

36 **VIE MUNICIPALE**
À noter / Délibérations

37 **COIGNIÈRES PRATIQUES**
Informations

38 **CARNET DES COIGNIÉRIENS**
Bonheur - Félicitations - Regrets

39 **TRIBUNES LIBRES**



Chères Coigniériennes, Chers Coigniériens,

Le budget 2024 a été voté le 4 avril dernier, lors du dernier conseil municipal. Il illustre la volonté de notre équipe d'investir pour le Coignières de demain. Des équipements communaux vieillissants nécessitent aujourd'hui d'être rénovés, pour le confort et la sécurité des administrés d'une part, mais aussi pour s'inscrire dans la transition énergétique d'autre part. Ces investissements représentent certes un coût mais ils permettront de réaliser des économies pour l'avenir. A l'image de la réduction de 26% de la consommation énergétique du gymnase réalisée grâce à la rénovation thermique du bâtiment. De la même manière, la rénovation du groupe scolaire Bouvet devrait nous permettre de diminuer de 50% notre consommation d'énergie sur cet équipement. En mobilisant tous les co-financements possibles, en visant au moins 50% pour chacun de nos projets, nous préservons aussi la bonne santé financière de notre ville. Malgré des budgets toujours plus contraints, nous souhaitons maintenir nos engagements

pour améliorer le cadre de vie de nos habitants.

D'ici quelques mois, notre pays va accueillir un événement d'ampleur. Un siècle après les Jeux de 1924, Paris redevient ville olympique et paralympique. Coignières, à l'image de l'ensemble des communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, va ainsi se parer des couleurs de l'olympisme.

Cet événement est, pour notre municipalité, l'occasion de rappeler la richesse de son tissu associatif et de son engagement pour que le sport soit accessible à tous. Convaincue que les disciplines sportives favorisent le bien-vivre ensemble, la municipalité investit dans ses équipements tels que le gymnase, ou prochainement l'aire multisports intergénérationnelle. Aussi, des structures communales proposent chaque année, un programme sportif dense permettant aux Coigniériens de découvrir et de pratiquer des sports variés comme le tir à l'arc, l'escalade, le basket-ball, le karaté, le judo, etc.

Les nombreuses associations coigniériennes participent activement au rayonnement du sport sur notre territoire. C'est pour cela que la municipalité fait le choix, cette année encore, de les soutenir avec la mise à disposition de multiples ressources (équipements, salles, matériels, etc.) et l'attribution de subventions.

Nous continuerons à poursuivre ces actions afin de démocratiser la pratique du sport et la rendre toujours plus accessible.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro du Coignières Mag.

HOMMAGE AU DOCTEUR PIERRE DUPONT



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, en février dernier, le décès du Docteur Pierre Dupont, gynécologue-obstétricien, qui exerçait au sein du cabinet médical de Coignières.

Des patientes du docteur évoquent un médecin investi, attentif et extrêmement rigoureux concernant leur suivi. « Il n'hésitait pas à nous rappeler à l'ordre quand cela était nécessaire. Il soulignait l'importance des dépistages, des examens réguliers sans omettre l'importance du suivi personnalisé. C'était un docteur bienveillant et professionnel. »

En mon nom et celui du Conseil municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

HOMMAGE À GUY TERTEREAU



En mars dernier, nous apprenions le décès de Monsieur Guy Tertereau, ancien responsable de la Police municipale de la commune. Arrivé en 1979 comme gardien du gymnase, il est, 6 ans plus tard, nommé responsable de la Police municipale de Coignières.

Il quitte ses fonctions en 2006 pour une retraite bien méritée. Impliqué et volontaire dans les missions qui lui étaient confiées, les Coigniériens, comme ses collègues, conserveront l'image d'un homme qui accomplissait son travail avec une grande humanité et un véritable professionnalisme.

En mon nom et celui du Conseil municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY



INAUGURATION DE L'AGENCE PFG

Situé au 18 bis rue des Louveries, ce service funéraire de proximité, qui prend en charge toute l'organisation des obsèques, a été inauguré le 29 février dernier.



DON DE SANG

La collecte de sang organisée en Mairie le mercredi 6 mars a été un franc succès. Un grand merci pour ce bel acte de générosité !





LOTO DE L'ASSOCIATION API COIGNIÈRES

Plusieurs lots remportés (téléviseur, week-end en amoureux, jeux, billets d'entrée pour des parcs d'attractions), une ambiance familiale et conviviale : petits et grands ont passé un excellent moment le dimanche 10 mars, à la Maison de Voisinage.



THÉ DANSANT

De nombreux danseurs et danseuses ont mis en avant leur sens du rythme le jeudi 28 mars ! Nos aînés ont apprécié les sons entraînants de l'orchestre Dominique Legrand.





CHASSE AUX ŒUFS

C'est avec joie et dynamisme que les petits Coigniériens ont exploré le Parc de la Prévenderie le 23 mars dernier, à la recherche de 2500 œufs, en présence du Maire Didier Fischer et de Sophie Piffarely, adjointe au Maire en charge des fêtes et des cérémonies.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 8 MAI 1945

Le Maire Didier Fischer, les élus, parmi lesquels Sophie Piffarelli, adjointe au Maire déléguée aux cérémonies, les membres de l'association des anciens combattants de Coignières, notamment le Président Roger Bernard, les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), des élèves de 3^e du Collège de La Mare aux Saules et les administrés ont rendu un vibrant hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.







À Coignières, du sport tous les jours... **pour tous !**

Les structures municipales, les associations, les établissements scolaires : tous les acteurs locaux favorisent la pratique sportive sur notre territoire.

À l'école des sports, on se dépense et on s'amuse !

Les bienfaits de l'activité physique sur notre santé ne sont plus à démontrer. Par l'intermédiaire de l'école des sports, la pratique sportive est facilitée pour nos 3-11 ans.



L'éducation par le sport est essentielle ! La Municipalité l'a bien compris. Tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis (en dehors des vacances scolaires), les petits Coigniériens exercent différentes disciplines au Gymnase du Moulin à Vent : « *Il nous semble primordial de leur faire découvrir les sports de base : l'athlétisme pour apprendre à courir, lancer et sauter et la gymnastique pour favoriser la coordination et apprendre à se mouvoir (rouler, sauter, ramper, marcher en équilibre...).* Des sports collectifs, en particulier des sports de ballon (handball, basket-ball, football), sont également proposés afin d'apprendre le partage et la solidarité et concourir pour un objectif commun. Des sports individuels sont aussi accessibles, comme les sports de raquette (tennis de table, tennis, badminton) et les sports de glisse (trottinette, waveboard). Ils permettent, quant à eux, de mieux se connaître, de cerner ses limites et ses capacités, et d'apprendre le dépassement de soi. Par ailleurs, depuis la rénovation du gymnase, l'escalade est une activité accessible à tous les adhérents »,

indique Samir Benhadj, responsable de l'école des sports depuis 2018, avant de préciser : « *Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous sensibilisons les enfants au handisport : cécifoot, initiation au tir à l'arc les yeux bandés, escalade les yeux bandés... Les JOP sont l'occasion de les sensibiliser au sport pour les personnes en situation de handicap* ».

UNE APPROCHE LUDIQUE

Le titulaire d'une licence et d'un DEUG en STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), mention entraînement sportif, est le garant du bon fonctionnement de ce dispositif salubre : « *Je m'occupe du volet administratif (inscriptions lors du forum des associations, choix des enfants, ndlr), je m'assure de la cohérence des activités proposées et j'accompagne les éducateurs spécialisés dans la bonne pratique des sports sélectionnés. Par ailleurs, je suis chargé de la préparation de l'inter-écoles des sports avec Maurepas, Montigny-le-Bretonneux et Voisins-le-Bretonneux, un par-*

tenariat noué depuis plusieurs années », explicite cet éducateur sportif depuis 2007.

En complément du responsable de l'école des sports, deux éducateurs spécialisés et diplômés encadrent les séances dispensées aux jeunes sportifs, de la petite section de maternelle au CM2. L'arrivée d'un nouvel encadrant le 15 mars dernier a permis de varier l'offre sportive et d'apporter un regard neuf. Dans l'exercice de leurs missions, ces professionnels font preuve de pédagogie : « *Nous sommes dans un esprit ludique, il n'y a pas de compétition. Notre objectif est de leur donner goût à l'activité physique de manière récréative, en s'amusant, en partageant avec leurs camarades. Si les adhérents recherchent la compétitivité et veulent se spécialiser, ils ont la possibilité de s'inscrire dans la discipline de leur choix à Coignières. Des parents sollicitent fréquemment notre expertise afin d'orienter leur(s) enfant(s) vers un sport* », nous apprend Samir Benhadj.



FAVORISER L'EXERCICE PHYSIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Ce dernier tient à souligner le rôle crucial de la pratique sportive : « **Les parents doivent prendre conscience de l'importance d'initier leur(s) enfant(s) au sport le plus rapidement possible. C'est une question de santé publique, cela permet de lutter contre l'obésité et la sédentarité. J'insiste sur ce point. Par exemple, à l'école des sports, la différence est visible entre les adhérents que nous encadrons dès le plus jeune âge et les enfants qui commencent le sport en CM1. Ceux-ci n'arrivent pas à faire une roulade par exemple, car ils ne font pas de sport à la maison.** » Mur d'escalade, dojo, agrès de gymnastique, deux grandes salles : à Coignières, nous avons la chance d'avoir un très beau complexe permettant aux jeunes de découvrir une myriade de disciplines sportives. Pensez à inscrire votre enfant à l'école des sports le 7 septembre prochain, lors du forum des associations !

• 80 adhérents maximum

• Séances dispensées :

- Le lundi (CP, CE1 et CE2) : séance d'1h30
- Le mercredi (petite et moyenne section de maternelle) : séance d'1h
- Le jeudi (grande section de maternelle) : séance d'1h
- Le vendredi (CM1, CM2) : séance d'1h30

• Tarifs annuels :

- Inscription individuelle : 53€ (montant dégressif selon le nombre d'enfants inscrits par famille)
- Inscription d'un second enfant : 37€

- Pour le troisième et les suivants : 29€
- Tarif unique pour les extérieurs : 60€

À noter : le règlement s'effectue à réception de la facture, en Mairie ou via le portail famille

- Il est impératif d'avoir un certificat médical au premier cours
- Plus d'infos : 06 80 47 13 71
01 34 61 46 40
samir.benhadj@coignieres.fr
- Service des sports - Gymnase du Moulin à Vent
16, rue du Moulin à Vent

L'implication des structures communales

Les services enfance et jeunesse n'ont pas attendu les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour donner goût au sport à nos Coigniériens.



Les animateurs du centre de loisirs « La Farandole » et du service jeunesse organisent des activités physiques, à destination du jeune public, durant toutes les vacances scolaires. Celles du mois d'avril 2024 ont, une nouvelle fois, permis aux enfants et aux adolescents de s'exercer (initiation au handball, cycle de natation, olympiades intergénérationnelles...).

Ces derniers ont pris plaisir à bouger, à sauter et à s'étirer le vendredi 19 avril, lors des Jeux Seqens, une animation à l'initiative de l'APES, association au service du développement social urbain. En compagnie des résidents de la R-A et de plusieurs administrés, ils ont pu s'essayer au badminton, au volley-ball debout et assis, à la gym douce et dynamique et à la sophrologie.



De nombreuses associations à votre disposition

Pour une pratique sportive plus soutenue, rien de plus simple : il vous suffit d'adhérer à la discipline de votre choix lors du forum des associations, dont la prochaine édition aura lieu le 7 septembre 2024, au Gymnase du Moulin à Vent. Parce qu'elles incarnent la solidarité, l'échange et la transmission de savoir, les associations coigniériennes jouent un rôle prépondérant dans l'épanouissement et le développement de chacun. Lesquelles, à l'instar du Coignières Foyer Club, dont les tournois de judo et de karaté les 24 mars et 28 avril ont permis aux participants de concourir avec fair-play et talent, œuvrent quotidiennement pour le bien-être des sportifs.

CAP COIGNIÈRES

COURSE À PIED

Pratique sur piste d'athlétisme, sur route ou sous-bois

Rassemblements :

- Allée des pommiers à Coignières : le samedi et le dimanche, à 9h30

- Piste d'athlétisme à Maurepas : le mercredi, de 19h à 21h

- Devant le stade du bois à Maurepas : le vendredi, à 19h15

Tarifs : 50€/an – Hors Coignières & Maurepas : 60€/an

Infos : Éric Giraudet – 06 19 24 07 07 – cap.coignieres@gmail.com – capcoignieres.fr

MARCHE NORDIQUE

Lieu de rendez-vous déterminé dans la semaine de l'évènement

Rassemblements :

Le mercredi, à 9h, le samedi et le dimanche, à 9h15

Tarifs : 30€/an – Hors Coignières & Maurepas : 40€/an

Infos : Éric Giraudet – 06 19 24 07 07 ; Michel Munier – 06 51 31 94 16
cap.coignieres@gmail.com – capcoignieres.fr

COIGNIÈRES FOYER CLUB

BADMINTON

(Pour ados accompagnés et adultes) – En partenariat avec le Mesnil-Saint-Denis

Gymnase du Moulin à Vent

Le lundi, de 19h30 à 21h30

Le jeudi, de 20h à 22h

Tarif : 60€/an + adhésion au club

ESCALADE - À partir de 14 ans et adultes

Gymnase du Moulin à Vent

Le jeudi, de 20h à 21h30

Tarif : 75€/an + adhésion au club

GYMNASTIQUE POUR ADULTES

Gymnase du Moulin à Vent

Le mardi, de 19h à 20h

Tarif : 100€/an + adhésion au club

JEUX D'ÉCHECS - Initiation à partir de 6 ans et ados

Maison de Voisinage

Enfants débutants : le mercredi, de 10h à 10h45

Enfants non débutants : le mercredi, de 11h à 12h

Ados : le mardi, de 17h30 à 18h30

Tarifs : Débutants (cours de 45 minutes) : 60€/an + adhésion au club

Enfants et ados (cours de 1h) : 80€/an + adhésion au club

JUDO

Gymnase du Moulin à Vent

Pour enfants à partir de 4 ans et adultes

4/5 ans : le mercredi, de 17h à 18h

6/8 ans : le mercredi, de 18h à 19h et le jeudi,

de 17h30 à 18h30

9 ans et + : le mercredi, de 19h à 20h30 et le jeudi,

de 18h30 à 19h45

Adultes : le mercredi, de 20h30 à 22h

Tarifs : 4/5 ans : 140€/an + adhésion au club

6/17 ans : 160€/an + adhésion au club

Adultes : 205€/an + adhésion au club



ENFANCE

KARATÉ

Gymnase du Moulin à Vent

Pour enfants à partir de 6 ans – ados – adultes et Santé Séniors
Enfants et ados : le lundi, de 18h30 à 20h – le mercredi de 17h30 à 18h45

Adultes : le lundi, de 20h30 à 22h – le mardi, de 20h à 21h30 – le jeudi, de 18h à 20h – le vendredi, de 20h30 à 22h

Santé Séniors : le jeudi, de 18h à 19h

Tarifs : enfants 6/14 ans : 160€/an + adhésion au club

Ados 14/18 ans : 205€/an + adhésion au club

Adultes : 235€/an + adhésion au club

Santé Séniors : 135€

PILATES

Gymnase du Moulin à Vent

Pour adultes

Le mardi, de 18h à 19h

Tarif : 100€/an + adhésion au club

ZUMBA

Gymnase du Moulin à Vent

Pour ados à partir de 16 ans et adultes

Le jeudi, de 20h à 21h30

Tarif : 180€/an + adhésion au club

Infos : Myriam Bouveret – 06 72 25 11 48

cfc78@coignieres-foyer-club.org**COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIÈRES****TIR À L'ARC**

Gymnase du Moulin à Vent et terrain extérieur

Loisir et compétition

Tir à l'arc pour adultes, ados et enfants à partir de 10 ans

Le lundi, de 20h à 22h30 (débutants)

Le jeudi, de 18h30 à 20h30 (confirmés)

Le vendredi, de 18h30 à 22h (confirmés)

Le samedi, de 14h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30 (confirmés)

Tarifs : Coigniériens : jeunes : 75€/an – adultes : 120€/an

Extérieurs : jeunes 85€/an – adultes : 130 €/an

Infos : Michel Sall – 06 12 87 96 38 – michel.sall@wanadoo.frarchersdecoignieres.e-monsite.com**FOOTBALL CLUB DE COIGNIÈRES****FOOTBALL**

Stade Alphonse Daudet - Terrain de football synthétique

Du lundi, 16h au dimanche, 18h, selon les catégories

Catégories : U6 à U18, seniors, vétérans, CDM

Tarifs : de 100€ à 160€/an avec l'équipement selon les catégories

Infos : Felipe Marcelo – 06 61 89 51 59 – 530248@lpiff.frfcc78.footeo.com**GYM DOUCE SANTÉ****GYMNASTIQUE**

Espace Alphonse Daudet (Salle de danse)

Gymnastique holistique, axée sur le bien-être, qui permet une

meilleure prise de conscience du corps et aide à lutter contre

le stress quotidien en se posant. Activité alliant respiration, re-

laxation, étirements et musculation douce - À partir de 15 ans

Cours assurés par une kinésithérapeute diplômée d'État

Tous les vendredis, de 9h à 10h30 et 1 vendredi sur 2 (en fon-

ction du nombre d'adhérents inscrits), de 10h40 à 12h10

Adhésions : Coigniériens : 20€/an, extérieurs : 25€/an

Cotisations : 110€/trimestre pour un cours par semaine

55€/trimestre pour un cours tous les 15 jours

Kit matériel : 25€

Infos : Isabelle Montardier, présidente – 06 83 39 57 79 –

imontardier78@gmail.com ; Josette Ferretti, secrétaire – 06 87 13 21 57jpi.ferretti@wanadoo.fr**CERCLE DE YOGA DE COIGNIÈRES****QI GONG**

Espace Alphonse Daudet (Salle de danse)

Le lundi, de 20h à 21h30

Le mardi, de 14h45 à 16h15

Adhésions : Coigniériens : 25€ / extérieurs : 40€

Tarifs : 79€/trimestre pour 1 cours par semaine

10€/trimestre pour 2 cours par semaine

Carte 5 cours : 55€

Infos : Jean-Christophe Schiel – 09 50 27 19 08 – 06 73 69 38 38 –

cycycoignieres@hotmail.fr – yogacoignieres.com



SELF DÉFENSE & COMBAT LIBRE (SDCL)

SELF DÉFENSE

Gymnase du Moulin à Vent

Pratique du grappling et du MMA enfants et adolescents

Le lundi et le vendredi

Enfants (6-9 ans) : 18h30-19h30 - Ados (10-14 ans) : 19h30-20h30

Tarifs : Coigniériens : Enfants et ados : 175€/an

Extérieurs : Enfants et ados : 190€/an

Infos : Yann Lamothe (directeur) – 06 03 25 39 60 – yann.lamothe@sfr.fr

Nicolas Debiais (éducateur) – 06 76 07 92 92 – sdcl.fr

TENNIS CLUB DE COIGNIÈRES (TCC)

TENNIS

1, impasse de la Faisanderie

Pratique du tennis : enseignement, loisir, compétition, stages, tournois, etc.

Tennis à l'école et tennis au collège

9 courts, dont 3 couverts – 4 courts extérieurs – 2 mini-tennis, équipements tous éclairés

Tous les jours, 7 jours/7, 24h/24 – Réservation créneau horaire de court sur Internet

Tarifs : Adhésion obligatoire (licence FFT incluse) : 120 €/jeunes de Coignièrès – 135€/jeunes extérieurs - 170€/adultes de Coignièrès – 215€/adultes extérieurs

Droit d'entrée à la 1^{re} inscription au club : 40€

Cours collectifs : Baby-tennis/mini-tennis : 180€, si en plus un 2^e cours : 110€

Club juniors : 240€ si en plus un 2^e cours : 140€

Loisir/compétition adultes : 330€, si en plus un 2^e cours : 170€

Cours particuliers : 420€/10 heures, 240€/5 heures

Tarif spécial étudiants et adultes pour découvrir le tennis : nous consulter au club ou site internet

Réduction de 10 % sur les adhésions à partir de la 3^e personne jeune ou adulte de la même famille

Permanence au club : tous les jours de la semaine, de 10h à 17h ou de 13h à 20h

Infos : Jacques Casas – 01 34 61 32 72 – tc.coignieres@fft.fr – club.fft.fr/tc.coignieres

SQY-PING

TENNIS DE TABLE

Gymnase du Moulin à Vent

Initiation et pratique du tennis de table

Tous les mardis

4-8 ans : de 18h à 19h

Jeunes : de 18h à 20h

Adultes : de 20h à 22h

Tarifs : de 95 à 265€/an en fonction de l'âge, loisir ou compétition, etc.

Infos : Joffrey NIZAN – 06 47 51 21 86 – nizan.joffrey@gmail.com – sqyping.fr

CERCLE DE YOGA DE COIGNIÈRES

YOGA

Espace Alphonse Daudet

Cours de yoga

Le lundi, de 16h45 à 18h15 et de 18h15 à 19h45

Le jeudi, de 9h30 à 11h, de 17h45 à 19h15 et de 19h30 à 21h

Tarifs : 79€/trimestre pour 1 cours par semaine

110€/trimestre pour 2 cours par semaine

Carte 5 cours : 55€

Coigniériens : 25€/extérieurs : 40€

Infos : Jean-Christophe Schiel – 09 50 27 19 08 – 06 73 69 38 38 – cycoignieres@hotmail.fr – yogacoignieres.com





2 QUESTIONS À



Mohamed MOKHTARI,
Adjoint au Maire délégué
à la Vie associative et aux Sports

UN MOT SUR LA PROGRAMMATION SPORTIVE À COIGNIÈRES, À QUELQUES SEMAINES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 ?

Depuis le début de l'année, plusieurs services municipaux (le service des sports, le centre de loisirs « La Farandole », le service jeunesse et le service du développement culturel) et nos écoles se mobilisent pour proposer aux Coigniériens une kyrielle de temps forts sportifs : judo, handball, natation, water-polo, karaté, rugby, hockey, badminton, saut en longueur, tennis de table... C'est une programmation dynamique, avec un vaste panel de sports. La mise en place du village « À vous les Jeux », lors du dispositif « Un été à Coignières », ponctuera ladite programmation.

L'objectif étant d'inciter le jeune public à la pratique sportive. Par ailleurs, il ne faut pas oublier « Les Foulées couleurs », manifestation populaire ouverte à tous durant laquelle les enfants et les parents sont invités, dans un contexte festif, à courir ou à marcher. De plus, cinq olympiades seront organisées jusqu'au début des Jeux Olympiques.

En ce qui concerne la partie culturelle, des projets autour de la thématique des JO sont menés au sein des écoles G.Bouvet et M.Pagnol. Par exemple, différents contes, originaires des cinq continents, sont narrés aux élèves. Nos établissements scolaires sont pleinement impliqués dans ce projet global.

Enfin, rappelons que nous avons le privilège d'avoir une large offre sportive à Coignières, au quotidien. Une quinzaine de disciplines sportives sont accessibles à tous sur notre territoire, notamment grâce aux associations et à l'école des sports.

QU'EN EST-IL DE LA FUTURE AIRE MULTISPORTS INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

Nous souhaitons donner la possibilité aux Coigniériens de pratiquer le sport en libre-service, le Gymnase du Moulin à Vent ayant des horaires d'ouverture bien déterminés (fermeture pendant les vacances scolaires, par exemple).

Par le biais de cette aire, il sera possible de s'exercer à tout moment : le week-end, durant les vacances et après le travail. Il est prévu un terrain de basket, un terrain de foot à cinq, un pumptrack (skatepark permettant notamment aux trottinettes, aux vélos et aux rollers de circuler), une piste d'athlétisme et un espace de « street workout » pour réaliser des exercices de musculation.

Il sera également possible de pratiquer le fitness et le teqball (sport de ballon exercé sur une sorte de table de tennis de table arquée).

À noter que des espaces de convivialité seront aménagés. Enfin, je tiens à préciser qu'une concertation sera menée avec le public et les utilisateurs potentiels (les écoliers, les collégiens, le corps enseignant) afin d'accéder, si cela est possible, à leurs demandes et d'ajuster le projet en fonction des attentes réelles.



ENFANCE

ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL ET VOYAGE SONORE À LA CRÈCHE « ARC-EN-CIEL »



Des comptines, des jeux, des histoires, des sourires : de quoi favoriser une complicité évidente entre deux résidentes de la R-A et les enfants inscrits à la crèche familiale le 9 avril dernier. Lesquels avaient, quelques jours plus tôt, découvert plusieurs instruments de musique par le toucher, à l'occasion d'un atelier de sono-thérapie animé par Aline Grégoire, professionnelle de l'enfance et du bien-être. Qu'elles sont relaxantes, ces vibrations sonores !

SÉJOUR AU FUTUROSCOPE : L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET



Parce qu'ils se montrent investis depuis deux ans, dans leur projet innovant mêlant création de contenu, prise de vue, montage vidéo et projection, 15 jeunes ont eu l'opportunité de visiter le Futuroscope, parc de loisirs à visée technologique, scientifique et ludique, les 9 et 10 avril. Attractions, spectacle nocturne, découverte des décors et des technologies utilisés : les petits prodiges de l'audiovisuel ont apprécié cette expérience, rendue possible par Driss Ferrat, responsable du service enfance – petite enfance mais également par les encadrants Mahfoud Chouikhi, directeur adjoint du centre de loisirs, Kévin Blanchard et Giovanni Carugno, animateurs.

CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE SCOLAIRE DU JEU D'ÉCHECS À BOIS-COLOMBES



Accompagnés du professeur d'échecs François Delmas-Goyon, de la responsable du développement culturel, de quelques enseignants et de leurs parents, plusieurs écoliers de M.Pagnol et G.Bouvet et collégiens de la Mare aux Saules ont affronté de talentueux échéphiles le 3 avril. 2 victoires du collège sur 4 rondes et de jolis coups en individuel : les jeunes Coigniériens ont fièrement représenté notre ville !

MERCREDIS DU PATRIMOINE



Les enfants et les adolescents du CMEJ, du centre de loisirs et du service jeunesse n'oublieront pas de sitôt la sortie culturelle initiée par la Municipalité et par l'association Histoire et Protection du Patrimoine et de l'Environnement de Coignières (HP-PEC) le 17 avril. Visite des lieux et bâtiments emblématiques de la ville, découverte d'anecdotes sur l'histoire du village : nos jeunes sont désormais incollables sur notre commune ! Dans le cadre de cette programmation scindée en deux temps, ces derniers ont découvert la vie des abeilles et du rucher le 22 mai.

Le CMEJ et le Centre de Loisirs préparent l'événement du samedi 15 juin

Toujours placés sous l'égide de leur référent Driss Ferrat, les membres du CMEJ sont particulièrement actifs.



- La première commission, composée de huit élus, travaille sur une expo photos, en transversalité avec les enfants du centre de loisirs. Leur but ? **Prendre des images ou des photos ayant marqué l'Histoire ou leur mémoire** (World Trade Center, échange de mail-lots Mbappé/Hakimi, Rosa Parks...), **produire des clichés de leur vie quotidienne** (à la cantine, dans la cour de récréation, dans la navette scolaire...) qui rappelleraient ces faits marquants et ainsi défendre différentes valeurs (respect, partage, solidarité...). **Cette exposition, destinée aux familles, sera visible le samedi 15 juin, en guise d'ouverture de l'événement CMEJ/centre de loisirs.** Les enfants expliqueront alors au public leurs choix lors de la visite.

- Après avoir écrit leur chanson avec l'appui d'un intervenant spécialisé dans la composition, les neuf membres de la deuxième commission l'enregistreront en studio. **De nombreux enfants coigniériens participeront au clip** illustrant ladite chanson. Nouveauté cette année : **la prise de voix des maternelles pour les refrains s'effectuera directement au centre de loisirs, à l'aide du matériel mis à disposition sur place.** Parallèlement, les enfants du CMEJ inscrits à « La Farandole » ont rédigé une saynète avec un artiste comique. **Ce sera la première scène jouée en direct lors de l'événement du 15 juin prochain.**

- Afin de garantir la bonne conduite de leur projet novateur autour du vivre ensemble et de la discrimination, sous la forme d'une vidéo associant **"saynètes théâtralisées" et "stop motion dessin"**, les collégiens de la Mare aux Saules ont d'abord été sensibilisés à la laïcité et aux valeurs de la République. Leur première réunion de travail a eu lieu le samedi 16 mars, en présence de Kévin Blanchard, animateur au centre de loisirs et d'un intervenant spécialisé dans la réalisation de stop motion (la technique du stop motion permet de créer du mouvement à partir d'objets immobiles). Ce troisième groupe prend plaisir à œuvrer (écriture + réalisation), dans la perspective d'une diffusion de leur court-métrage le 15 juin.



Vous l'aurez compris : nous vous donnons rendez-vous le samedi 15 juin 2024, dès 18h, à l'Espace Alphonse Daudet pour visualiser ce projet d'envergure. Expo photos, saynètes, diffusion de deux courts-métrages, d'un clip et d'un making-of (couilles du tournage), temps convivial agrémenté de spécialités culinaires concoctées par les familles : assurément, vous passerez un excellent moment !

JEUNESSE

Formation au BAFA : l'engagement municipal se poursuit

En avril, la cérémonie de remise du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) a précédé une nouvelle session théorique.



Symbole de la fin de leur cursus de formation, 17 impétrants ont reçu leur diplôme des mains de Monsieur le Maire le mercredi 10 avril 2024, en présence de Monsieur Salah Krimat, adjoint au Maire en charge de la jeunesse, de Madame Sophie Piffareilly, adjointe au Maire déléguée aux cérémonies et aux fêtes et de Monsieur Ahmed Matahri et Madame Anne Lautone, respectivement conseiller d'éducation populaire et de jeunesse et chargée du BAFA au sein du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. **La délivrance du BAFA matérialise leur aptitude à**

encadrer et à accompagner le jeune public. Grâce au concours de la Ville de Coignières et de l'organisme AROEVEN, nos récents diplômés sont désormais habilités à travailler au centre de loisirs « La Farandole » et au service jeunesse.

Trois jours plus tard, une nouvelle session « théorique » débutait pour plusieurs apprenants, à la Maison de Voisinage. Durant une semaine intensive, ils ont appris la réglementation en vigueur, découvert les responsabilités incombant à l'animateur et mis en place des activités susceptibles d'intéresser les enfants

et les adolescents. Comme leurs devanciers, ces animateurs en devenir renforceront, cet été, les structures consacrées à l'enfance et à la jeunesse, à l'occasion d'un stage pratique. Ensuite, il ne leur restera plus qu'à valider la partie « approfondissement » pour décrocher le précieux sésame. **Saluons le travail de la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive, qui œuvre pour le bon déroulement de ce projet si important pour nos jeunes Coigniériens !**

Pour les seniors, l'ennui n'existe pas !

Grâce au travail des agents du CCAS, qu'il convient de remercier, les personnes âgées de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » sont actives tous les jours.

L'ART-THÉRAPIE, UN EXCELLENT CHOIX



Cet atelier aux vertus relaxantes a porté ses fruits ! Une douzaine de nos aînés ont peint à l'aquarelle et dessiné à l'aide de feutres il y a quelques semaines. De quoi faire ressortir leur fibre artistique, grâce à l'art-thérapeute Sabine Canovas.

LE COLORIAGE, QUEL PLAISIR !



Temps calme et apaisant, nos aînés ont pu profiter d'une activité coloriage. Pratique relaxante et nécessitant une grande concentration, la « zen attitude » a irradié le bâtiment !

DÉCOUVRIR L'ART SOUS UN AUTRE ANGLE



Stimuler sa mémoire tout en admirant, à distance, des œuvres extraordinaires. Le 10 avril, 20 seniors étaient présents au cours d'une conférence très intéressante, animée par une médiatrice culturelle de l'association ARTZ, dont l'objectif est de prévenir les troubles de la mémoire auprès des personnes âgées.

ATELIER GUITARE



Des airs entraînants, une jovialité générale, une participation dynamique : plusieurs résidents et seniors extérieurs ont pris part à une animation guitare émouvante, dans la foulée.

TABLE D'HÔTES



Déjeuner et discuter entre convives et résidents, voici le programme de ce rendez-vous mensuel toujours convivial. Le 21 mai 2024 n'a pas dérogé à la règle ! Les 40 participants, parmi lesquels la Maire-adjointe Sophie Piffarely et les membres du conseil d'administration du CCAS, ont tous passé un agréable moment.

LA CUISINE MAROCAINE À L'HONNEUR



Couscous, tagine, thé à la menthe : nos aînés ont dégusté un savoureux festin quelques jours plus tard au Riad, restaurant spécialisé dans la cuisine marocaine (situé au 48, rue des Broderies). Une sortie gourmande qu'ils ont particulièrement appréciée !

ACTIONS MENÉES

Les 1^{res} actions au titre de la politique de la ville !

En 2024, l'État a revisité la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui n'avait pas été revue depuis 2014. En intégrant 111 nouveaux quartiers prioritaires (QPV) à compter du 1^{er} janvier 2024, ce changement marque une étape importante dans la politique urbaine française.



Le nouveau périmètre de la politique de la ville fut consigné dans un décret paru le 30 décembre 2023 au Journal officiel. Avec cette actualisation, 1362 sites en métropole et plus de 200 dans les territoires d'outre-mer sont désormais classés QPV. Parmi les quartiers déjà existants, 960 voient leur périmètre évoluer, tandis que 291 demeurent inchangés. Cette mise à jour, la première donc depuis la promulgation de la loi Lamy en 2014, étend le périmètre prioritaire à de nouveaux territoires. C'est ainsi que Coignières a pu intégrer le dispositif au titre de 2024-2030.

5 MILLIONS D'HABITANTS CONCERNÉS

Ce décret est l'aboutissement d'un processus d'échange fructueux entre les services de l'État et les élus locaux (pour être éligible, un quartier doit se situer dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants et compter au minimum 1000 habitants. À cela, il convient d'ajouter le critère de revenu moyen par habitant. Pour ce critère, les quartiers dits prioritaires sont ceux où une part importante de la population dispose de moins de 60% du revenu médian de référence, soit 60%

de 18.750 €, c'est-à-dire 11.250 euros par an. Un montant pondéré en fonction du revenu fiscal local de l'unité urbaine). Environ 5 millions d'habitants vivent désormais dans les QPV. Des quartiers qui sont destinés à bénéficier de mesures spécifiques, en matière notamment fiscale, pour les entreprises, éducative, d'emploi, d'insertion, et de développement aussi bien économique que social. L'objectif principal est de réduire les inégalités territoriales.

En ce qui nous concerne le périmètre déterminé, à savoir la résidence des Acacias, est une aubaine pour notre commune, nous permettant de développer des actions spécifiques pour ce secteur de la ville. Aujourd'hui, comme nouvel entrant, nous sommes sur une phase diagnostic. Ce travail est déjà bien amorcé, l'ensemble des services de Coignières œuvrent à sa réalisation depuis près de deux mois afin qu'il soit le plus pertinent possible pour nous permettre de lancer dès 2025, des opérations et des actions novatrices pour notre public en QPV. Les services de l'Etat et de SQY nous accompagnent dans cette belle aventure. Ainsi, Coignières sera bien présente au rendez-vous, en juin prochain, pour la signature du contrat poli-

tique de la ville 2024-2030. Vous pouvez compter sur notre dynamisme et sur notre détermination.

LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS AVANTAGES POUR COIGNIÈRES ?

- **Pouvoir développer des projets novateurs**, à l'image du Programme de réussite éducative... tout en permettant de renforcer si nécessaire certaines de nos actions (projets de prévention..) grâce à des moyens financiers supplémentaires.
- **Permettre de répondre à des appels à projets exclusivement fléchés sur les QPV**. En effet, certains appels à projets n'étaient ouverts à notre commune.
- **Profiter d'une synergie en ingénierie** avec les communes en QPV du territoire Saint-quentinois.

Il n'est en rien stigmatisant d'être en QPV, c'est avant tout un apport financier complémentaire pour la mise en place d'actions innovantes tout en contribuant au renforcement de projets existants.

De nombreux travaux pour améliorer votre quotidien

Zoom sur les chantiers en cours et à venir sur notre territoire.

GRUPE SCOLAIRE GABRIEL BOUVET

Entamés en janvier 2024, les travaux du groupe scolaire G.Bouvet continuent. Ont été effectués, au niveau du réfectoire et de l'ancien cabinet médical :

- Désamiantage ;
- Démolition des cloisons et des murs ;
- Coulage des fondations et du plancher ;
- Réfection de l'étanchéité ;
- Pose des menuiseries extérieures ;
- Installation de la structure du nouveau réfectoire.

Seront opérés, dans les prochaines semaines :

- Pose des faux plafonds, des menuiseries intérieures et du carrelage ;
- Reprise de la peinture ;

- Travaux d'isolation thermique par l'extérieur au sein du réfectoire et de l'ancien cabinet médical ;

- Enlèvement du modulaire « réfectoire » et installation du modulaire « classe maternelle ».

Pour rappel, la réhabilitation de ce groupe scolaire (rénovation énergétique, mise aux normes accessibilité, aménagement de la cour élémentaire, construction d'un bâtiment pour la restauration scolaire, réfection intérieure), réalisée en site occupé, devrait s'achever en juillet 2025.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARCEL PAGNOL

En juillet, débuteront les travaux de réfection thermique de la toiture-

terrasse mais aussi l'aménagement et la sécurisation de l'entrée de l'élémentaire Pagnol.

RÉSIDENCE-AUTONOMIE « LES MOISSONNEURS »

La R-A poursuit sa mue ! Après la salle de restauration (reprise de la peinture des murs, des plafonds, des menuiseries et des portes), la salle d'activités a été entièrement rénovée, au même titre que le hall d'entrée.

Par ailleurs, à ce jour, 49 (sur 80) salles de bain des studios aux étages ont été réhabilitées. Les travaux devraient être finalisés en février 2025.



ACTIONS MENÉES

À Coignières, les projets numériques sont variés !

Afin d'améliorer et de fluidifier votre expérience utilisateur en ligne, la Municipalité a entrepris diverses actions ces derniers mois.



- Création d'un compte LinkedIn « Mairie de Coignières », une plateforme sociale et professionnelle visant à faciliter la mise en relation entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, mais également les candidats à la recherche d'une alternance ou d'un stage.
- Publication du sommaire des délibérations sur le site de la ville (www.coignieres.fr), permettant aux administrés de retrouver facilement une délibération depuis 2017, au moyen d'un « mot-clé ».
- Mise en place de nouvelles solutions de partage d'idées, telles que des questionnaires en ligne (bien d'autres projets similaires aboutiront dans les prochains mois).
- Déploiement de la fibre optique dans tous les bâtiments municipaux. Actuellement, 12 d'entre eux (notamment les groupes scolaires, le centre de loisirs, l'Espace A.Daudet, les Salons Antoine de Saint-Exupéry) sont fibrés. Cette action, amorcée depuis 2022, s'achèvera au cours de l'année 2024.
- Un nouveau portail famille sera bientôt disponible, offrant une expérience plus ergonomique et plus conviviale. Ce portail simplifiera les paiements, facilitera les inscriptions et proposera une utilisation plus intuitive. Nous vous communiquerons prochainement la date de mise en ligne de ce nouvel espace famille.

Symbole de l'excellent travail effectué par les agents du service « Systèmes d'information et infrastructures numériques », notre commune a récemment été labellisée « Villes internet » en obtenant 1 @ (arobase). Une juste reconnaissance qui nous encourage à poursuivre nos investissements et la mise en place de nouvelles actions relatives au numérique, à Internet, à la modernisation digitale, aux avancées technologiques et informatiques. Plus que jamais, restez connectés !

Sondage sur les canaux de communication : exprimez-vous !

Afin d'identifier vos habitudes et vos attentes en ce qui concerne la communication municipale, un questionnaire est disponible à l'accueil de la Mairie et sur www.coignieres.fr. Parce que votre avis nous intéresse, nous vous invitons à répondre à ce sondage sur le site internet, par mail à service.communication@coignieres.fr ou via la version papier avant le début des vacances estivales scolaires 2024. Découvrez le questionnaire, ci-dessous :



1) QUEL TYPE D'INFORMATION VOUS INTÉRESSE ? HIÉRARCHISEZ VOS RÉPONSES, DE LA PLUS À LA MOINS IMPORTANTE.

- Vie quotidienne
- Programmation événementielle/culturelle/sportive
- Vie municipale (démocratie de proximité, décisions municipales...)
- Aides et services proposés par la commune
- Actualité des grands projets

2) QUEL SUPPORT DE COMMUNICATION CONSULTEZ-VOUS EN PRIORITÉ ?

- Site internet
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, Youtube)
- Magazine municipal
- Agenda mensuel
- Affiches, dépliants
- Journaux électroniques d'information (JEI)
- Newsletter

3) ÊTES-VOUS SATISFAIT DE LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS SUPPORTS MUNICIPAUX ?

- Très satisfait – Pour quelle(s) raison(s) ?
- Satisfait – Pour quelle(s) raison(s) ?
- Peu satisfait – Pour quelle(s) raison(s) ?
- Pas du tout satisfait – Pour quelle(s) raison(s) ?

4) QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

- 18 ans
- 19-30 ans
- 31-49 ans
- 50-64 ans
- 65 ans et +

5) QUELLES SONT VOS ATTENTES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ?

Révision du Plan Local d'Urbanisme : la fin du processus approche !

Le 4 avril dernier, le conseil municipal a émis un avis favorable en ce qui concerne le bilan de concertation du PLU. Le projet a par la suite été présenté le 23 mai, en conseil communautaire.



Traduisant les ambitions du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), les outils réglementaires ont été rédigés dans une optique patrimoniale et vertueuse.

Objectifs :

• UNE PLUS GRANDE AMBITION ENVIRONNEMENTALE

Des protections paysagères et environnementales renforcées dans les outils réglementaires (cœurs d'îlot, mares, arbres, chemins, lisières agricoles, OAP thématiques TVB...)

• UNE VOLONTÉ DE PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

- Multiplication quasi par deux des éléments patrimoniaux protégés par une réglementation adaptée
- Des règles plus fines pour les secteurs de transition

• UNE MISE EN COHÉRENCE DES USAGES

- Une réglementation du stationnement en zones saturées
- Passage en surface agricole de zones exploitées
- Intégration des nouveaux jardins et vergers

• DES PROJETS ARTICULÉS AUTOUR DE NOMBREUSES OAP (ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION)

Des OAP sectorielles et thématiques qui retranscrivent les ambitions de requalification urbaine et de préservation de l'environnement. Liste des OAP :

• 4 OAP THÉMATIQUES :

- Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire ;
- Requalification des abords de la RN10 ;
- Mobilités douces ;
- Requalification des zones d'activités.

• 5 OAP SECTORIELLES :

- Secteur « Écoquartier gare » incluant un focus « rue des Étangs »
- Secteur « Centre commercial Le village »
- Secteur « Rue du Moulin à vent »
- Secteur « Forum Gibet – Portes de Chevreuse » incluant un focus « îlot rue du Gibet »
- Secteur « Peupliers »

À l'issue du conseil communautaire, le projet de PLU révisé sera transmis pour consultation, auprès de personnes publiques associées (durée : 3 mois). S'en suivra, une phase d'enquête publique où les habitants et les usagers de Coignières pourront également donner leur avis. Enfin, l'approbation du projet de révision du PLU est prévue pour la fin d'année 2024.

Consultez tous les documents relatifs au temps de concertation
sur <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/plu-coignieres/>

Plan de transformation des zones commerciales : Coignières lauréate !

La ville de Coignières est lauréate de l'appel à projets lancé par le gouvernement concernant le plan de transformation des zones commerciales.

Dans le cadre dudit appel à projets, un financement sera alloué à notre commune afin de transformer les zones commerciales existantes en espaces de vie davantage dynamiques.

- Des crédits qui pourraient être utilisés pour des projets visant à diversifier les usages des zones commerciales, permettre la promotion de pratiques plus durables sur le plan environnemental afin de répondre aux besoins sociaux de la communauté locale.

- Après une phase d'instruction des dossiers, **74 projets ont été sélectionnés afin de bénéficier d'une aide en ingénierie, mais également d'une aide pour financer la conduite de projets. Soit 75 000 € de subventions par lauréat pour financer des études préalables**

et 75 000 € de subventions supplémentaires pour financer la conduite de projets pour un total de 5,7 M€.

Les zones commerciales, qui s'étendent en France sur plus de 500 millions de mètres carrés (soit près de 5 fois la superficie de Paris) captent près de 72% des dépenses en magasin des Français.

- L'appel à candidatures a suscité un vif intérêt. En trois semaines, 112 dossiers ont ainsi été déposés et instruits, le triple de ce qui était escompté.

- **74 projets dont celui de Coignières ont donc été sélectionnés. Nous pouvons féliciter les équipes de SQY et de la ville de Coignières qui se sont impliquées dans cet appel à projets.**



VILLE ACTIVE

Fête
de la
musique :
vivement
le vendredi
21 juin !



À PARTIR DE 19 H
PARC DE LA PREVENDERIE
78310 COIGNIÈRES

Vous aussi, vous trépignez d'impatience à l'idée de fredonner et de danser ?

La prochaine édition de cet événement fédérateur sera mémorable !

Venez assister à des performances vocales exceptionnelles ! Qu'ils soient amateurs ou professionnels, des chanteurs et des musiciens de tous styles musicaux (rock, classique, rap, blues, hip-hop, techno...) et de tous âges égayeront votre soirée !

Villedecoignieres

Un grand merci **Docteur Fleury !**

Monsieur Gilles Fleury est une figure emblématique de notre commune. Médecin généraliste durant plus de 45 ans, ce dernier a d'ailleurs une préférence pour l'appellation « médecin de famille ». À la suite d'une parenthèse de deux ans en Asie, avec les équipes de médecins sans frontières et d'une expérience de plusieurs années au sein d'une institution accueillant des réfugiés en France, le praticien s'installe à Coignières en novembre 1986. Après 37 ans de bons et loyaux services sur notre territoire, le Docteur Fleury, tout juste retraité, a accepté de répondre à nos questions.



QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE VOTRE EXPÉRIENCE À COIGNIÈRES ?

En 37 ans, j'ai inévitablement connu beaucoup de familles de Coignières, sur deux, trois voire quatre générations. Cette continuité était une facette agréable et passionnante de mon métier. Je connaissais également les familles suivies par mes collègues. Même si je n'étais pas leur médecin traitant, cela n'empêchait pas la sympathie et la courtoisie. Il m'arrivait de conserver un lien avec les familles ayant quitté Coignières car elles ne trouvaient pas de médecin dans leur nouveau lieu de résidence. Je les suivais donc à distance, en téléconsultation.

J'ai eu l'occasion de suivre des administrés de toutes les générations, de la petite-enfance au grand âge. J'ai vu les enfants grandir et s'installer dans la vie. Par ailleurs, au fil du temps, je suis devenu, en quelque sorte, un membre de la famille pour beaucoup de personnes, qui me racontaient des anecdotes, des petits secrets... Cette proximité était particulièrement appréciable.

QUELLE ÉMOTION PRÉDOMINE AU MOMENT DE QUITTER COIGNIÈRES ?

C'est extrêmement difficile. D'autant plus qu'à ce jour (interview réalisée le vendredi 12 avril), je n'ai toujours pas de successeur. Quitter toutes ces familles, c'est déjà compliqué. Ne pas savoir ce qu'il adviendra l'est davantage. Je tiens à remercier tous mes patients de leur confiance, tout au long de ces années. Je garde un excellent souvenir de mon expérience à Coignières, en grande partie grâce à eux.

QUELS SONT VOS FUTURS PROJETS ?

Je suis originaire d'Île-de-France donc je vais rester dans la région. La vie est pleine d'autres intérêts, je vais pouvoir profiter de mes petits-enfants, de ma famille, voyager davantage... Les arts, la science : il y a énormément de domaines dans lesquels l'être humain peut se cultiver, s'enrichir. Nous évoluons dans un monde qui bouge constamment, le champ des possibles est vaste. J'aurai une vie pleine en quelque sorte, je n'ai pas d'inquiétude à ce sujet.

2 QUESTIONS À

Le Forum de l'emploi : quel succès !

Le 25 avril, 500 visiteurs se sont rendus à la 20^e édition du Forum de l'Emploi organisé par la commune, au sein des Salons Antoine de Saint Exupéry.



Idéal pour faciliter le contact entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire, une quarantaine d'acteurs et d'enseignes étaient représentés.

M. le Maire, M. le Député de la 10^e circonscription des Yvelines, Philippe Emmanuel, Marcelle Gorbena, conseillère communautaire déléguée à l'insertion

professionnelle, Florence Cocart, adjointe au Maire en charge de l'emploi et plusieurs élus locaux étaient sur place aux côtés des visiteurs.

Le forum a encore été une réussite cette année et s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de faciliter l'accès à l'emploi.



Florence COCART,
Adjointe au Maire, déléguée
à l'Économie, à l'Emploi
et aux Ressources humaines

UNE NOUVELLE ÉDITION DU FORUM VIENT D'AVOIR LIEU, QU'EN AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Le 25 avril dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser la 20^e édition du Forum de l'emploi au sein des Salons St Exupéry. Cet événement a, encore cette année, été un succès avec 500 visiteurs. Grâce à une diversité d'entreprises et d'acteurs présents, nous avons pu capter un large public : jeunes diplômés, personnes en reconversion, demandeurs d'emploi de tous âges ...

Je pense que ce forum est complémentaire avec les salons de l'emploi du secteur et permet de toucher les habitants des environs. Nous atteignons donc davantage un public de proximité. De plus, le forum est un moyen pour les acteurs économiques et les services publics de faire connaître l'éventail des postes qu'ils proposent sur le territoire.

QUELS SONT LES AUTRES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA MAIRIE CONCERNANT L'EMPLOI ?

La mairie dispose d'un service emploi qui suit aujourd'hui une centaine de profils. Cette compétence est portée par la communauté d'agglomérations, toutefois nous venons en complément des services existants en proposant un accompagnement de proximité.

Ce service aide les Coigniériens dans leurs recherches et facilite le plus possible le retour à l'emploi : suivi individualisé, réalisation de CV, accompagnement à la recherche d'offres d'emploi ou de formations, inscription au Pôle Emploi ... Notre volonté est de donner tous les outils nécessaires aux personnes en recherche d'emploi.

Le service emploi est à votre disposition au sein de la mairie de Coignières.

LA CULTURE À COIGNIÈRES

**UN ATELIER CHANT « LES AGITÉS »
TOUJOURS AUSSI FÉDÉRATEUR**

Le 26 mai dernier, ce rendez-vous a intéressé 50 mélomanes, enjoués au moment d'enchaîner les chansons françaises, sous la houlette de l'artiste coignérienne Sandrine Conry. Cet entraînement général n'a rien d'étonnant : « **En 2023, dans le cadre du projet Abbé Pierre porté par la Municipalité, la masterclass chant « Mix'âges – Les agités du vocal » a été organisée tout au long de l'année. Forte de son succès et de la qualité de la restitution en décembre dernier, l'initiative a été renouvelée à la demande des participants. Depuis le mois de janvier, des thématiques spécifiques sont définies afin de renforcer l'intérêt des chanteurs et d'ouvrir le champ de la découverte artistique. Cet atelier intergénérationnel, qui favorise la convivialité et le partage par le biais de la pratique vocale, valorise la diversité des styles et des genres** », se félicite Salah Krimat, adjoint au Maire en charge de la culture.

**« INSTRUMENTS DE NULLE PART » :
UNE EXPOSITION SURPRENANTE !**

Utiliser de la ferraille, des conserves ou des bidons pour produire des sons, cela vous semble farfelu ? Pourtant, ça marche ! Le 9 mars dernier, le très inspiré Nicolas Bras, musicien à l'origine de ce projet novateur, était présent lors du vernissage de l'exposition, au même titre que le Maire Didier Fischer et Salah Krimat, adjoint au Maire délégué à la culture. Ce dernier se remémore cette soirée inoubliable : « **Nicolas Bras a réussi à transformer des matériaux de récupération et des objets détournés en instruments de musique. Après avoir raconté le contexte de leur fabrication, il a improvisé quelques morceaux. À la grande surprise du public, ces instruments sonnaient juste ! Par ailleurs, le même jour, 12 férus d'art ont scié, percé et fabriqué leur propre instrument durant un atelier. Un des participants, qui est musicien, a révélé avoir beaucoup appris : ce temps fort a nourri son inspiration artistique** ».

**DOUBLE ÉVÉNEMENT
LE VENDREDI 14 JUIN !**

En préambule de la présentation de la saison culturelle, l'inauguration de l'Espace A.Daudet, fraîchement rénové, débute à 18h15. Une visite de l'équipement sera assurée par les techniciens municipaux en charge du dossier. Puis, les spectateurs découvriront, à 19h30, la programmation 2024-2025 : « **Une offre diversifiée sera proposée : humour, musique, danse, théâtre, cirque. Toujours dans l'optique de rendre la culture accessible à tous, cette nouvelle saison sera placée sous le signe de la joie et du partage. Nous proposerons 12 spectacles tout public avec de belles surprises, 5 spectacles scolaires mais également des résidences d'artistes et des expositions d'artistes locaux. Par ailleurs, tout au long de la saison, le partenariat avec le Théâtre de SQY et le service culturel (Mission danse de SQY) se poursuivra** », nous révèle l' élu Salah Krimat. Les visiteurs partageront ensuite un verre de l'amitié et profiteront d'un concert assuré par le groupe **Just Jazz It**. À noter, la présence d'un foodtruck pour se restaurer.

LES FABLES DE LA FONTAINE, REVISITÉES !

Ingénieuse, une version originale des célèbres Fables de La Fontaine a conquis petits et grands le 26 avril dernier, à l'Espace A.Daudet. Assuré par les Coignériens Jean Cailliez et Maxime Petauton, ce remarquable spectacle au plateau fera date !

**EN JUIN, DES REPRÉSENTATIONS
À FOISON À L'ESPACE ALPHONSE DAUDET**

Découvrez la riche programmation culturelle du mois prochain.

SAMEDI 8 JUIN, 18H30 & 21H

Studio Danse Coignières

Danse**LES JEUX OLYMPIQUES
DE STUDIO DANSE COIGNIÈRES**

Chorégraphies de Charline Connan, Gael Grzeskowiak, Marwan Ahmad et Sliim Diakité

Au cours d'un gala de danse, notre association vous présente des Jeux Olympiques décalés et originaux.

Tarif : 5€

Places à retirer dans le hall du théâtre le 28 mai dès 18h30.

DIMANCHE 9 JUIN

Ateliers théâtre adulte de l'Espace A.Daudet

Théâtre**15H30****LE CHIEN DU ROI AUX CHEVEUX ROUGES**

Texte de Pierre Notte, mis en scène par Pascal ROUX

Olaf règne en tyran sur sa petite ville. Mais lorsqu'il choisit de faire peindre son portrait, rien à faire, c'est affreux : Olaf n'a pas d'humanité. Ils vont alors placer au premier plan l'être le plus humain que comporte la cour d'Olaf : un chien. Malheureusement, le chien a des gaz, il pue. Trois sorcières prédisent à Olaf qu'il sera roi, mais à une condition : qu'il garde le chien auprès de lui pour toujours.

**18H****CABARET**

Spectacle écrit et mis en scène par Stéphane De Fraïa

Venez découvrir la vie d'un cabaret, ses joies, ses peines, mais surtout la vie d'artiste...

Gratuit - Renseignements : 01 30 62 36 00/eadaudet@coignieres.fr

MERCREDI 12 JUIN, 20H*Ateliers de la Troupe du Crâne***Théâtre****COMME C'EST BIZARRE !**

Pièce mise en scène par Elisabeth Font (atelier des élémentaires)

SEPT ÉCLATS D'HISTOIRES POUR S'AMUSER

Pièce mise en scène par Elisabeth Font (atelier des collégiens)

ROMÉO ET JULIETTE

Pièce d'après William Shakespeare mise en scène par Johan Jolier (atelier des lycéens)

Venez applaudir les jeunes comédiens des ateliers et découvrez leurs dernières créations !

Tarif : 3€ - Ouverture de billetterie le 12 juin à partir de 19h15. Pas de CB.

SAMEDI 15 JUIN, 18H*Centre de loisirs « La Farandole »***Ciné-spectacle****LE VIVRE ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE**

Spectacle mis en scène par l'équipe d'animation du centre de loisirs

Durant cette année, les enfants de l'accueil de loisirs et du CMEJ ont travaillé sur un projet autour de la laïcité, du vivre ensemble et des valeurs républicaines. Sur scène ou sur grand écran, venez assister au ciné-spectacle de l'année.

Gratuit - Places à retirer sur place le jour du spectacle

JEUDI 20 JUIN, 20H30*Orchestre Symphonique Alphonse Daudet***Musique****CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE****ALPHONSE DAUDET**

Direction François Feuillette

Chansons françaises, musiques de films, Versailles à l'époque Royale, danses exotiques... Un programme éclectique rempli de saveurs et de surprises. Une autre facette de l'orchestre à découvrir.

Gratuit - Renseignements : 01 30 62 36 00/eadaudet@coignieres.fr

SAMEDI 22 JUIN, 17H*Coignières Foyer Club***Musique et Théâtre****GALA DE FIN D'ANNÉE**

Ateliers/cours animés par Elisabeth Font, Iryna Giraudet, Bernard Joffroy, Nicolas De Rigal, Jean Cailliez

Les musiciens et comédiens du Coignières Foyer Club vous présenteront leur spectacle. Les musiciens pianistes, guitaristes, violonistes joueront leurs plus belles mélodies. Les petits comédiens proposeront des albums de jeunesse théâtralisés.

Gratuit - Places à retirer sur place le jour du spectacle

DIMANCHE 23 JUIN, 16H*Les Agités de l'Espace A.Daudet***Chant****PART'AGES !**

Direction et mise en scène par Sandrine Conry

Le chœur intergénérationnel de Coignières « Les Agités » rencontre la troupe ado des « Scénarts Juniors » pour une après-midi en chanson. Les Agités ouvriront le bal avec un répertoire participatif aux accents du monde, de la chanson française et du rock puis la troupe junior jouera son spectacle musical « Un monde presque parfait ! ».

Gratuit - Places à retirer sur place le jour du spectacle

Renseignements : 01 30 62 36 00/eadaudet@coignieres.fr

MARDI 25 JUIN, 19H*Groupe scolaire Gabriel Bouvet***Danse****LES 4 SAISONS A VERSAILLES**

Chorégraphie de Laëtitia TURRI

Dans le cadre du projet PACTE avec le Château de Versailles, la classe de PS/GS de Laëtitia Da Silva et la classe de CE1/CE2 de M^{me} Le Gall vous proposent un spectacle de danse baroque. Les élèves restitueront sur scène les danses apprises durant l'année.

Gratuit - Réservé aux parents et aux proches

MERCREDI 26 JUIN, 19H30*Ateliers théâtre enfant et préado de l'Espace Alphonse Daudet***Théâtre****BIZARRE... VOUS AVEZ DIT BIZARRE ?**

Textes de Dino Buzzati, Claude Bourgeyx, Daniel Pina et autres, mis en scène par Henry Dupont et Stéphane de Fraïa

Comme nos comédiens en herbe qui jouent dans une cour de récréation, les mots courent, volent, s'entrechoquent, se bousculent pour nous emmener dans des univers irrationnels ou kafkaïens, proches du théâtre dit de « l'absurde ».

Gratuit - Renseignements : 01 30 62 36 00/eadaudet@coignieres.fr

MARDI 2 JUILLET, 18H30*Ecole élémentaire Marcel Pagnol***Théâtre, Chant et Danse****COMMENT SONT VRAIMENT NÉS****LES JEUX OLYMPIQUES ?**Spectacle co-écrit par les élèves de Mme Paillargue et M^{me} Henry

C'est la folie sur le mont Olympe. Les dieux font un pari fou pour impressionner Zeus : créer une compétition rassemblant tous les sports. Mais tout ne va pas se passer comme prévu...

Gratuit - Réservé aux parents et aux proches



FOCUS

Jean-Loup Desloges, au service de ses concitoyens

Activité professionnelle, pratique sportive, engagement associatif : l'ennui n'a pas sa place dans la vie de Jean-Loup Desloges.



Des concours de circonstances favorables : voici la manière dont nous pourrions résumer le parcours professionnel, sportif et associatif de Jean-Loup Desloges. En 2003, l'adepte de judo, un sport qu'il pratique depuis 40 ans, obtient le Brevet d'État à la Jeunesse, à l'Éducation Populaire et du Sport (spécialité « Perfectionnement sportif », mention : judo jiu-jitsu). Convaincu par ses aptitudes, un des jurés annonce au détenteur de la ceinture noire, troisième dan, qu'un poste de responsable de la section judo est vacant à Coignières. Jean-Loup Desloges saisit alors cette opportunité et devient le référent de ce sport au sein de l'association Coignières Foyer Club (CFC).

En 2018, l'expérimenté judoka accepte d'enseigner cet art martial à Plaisir et aux Essarts-le-Roi, en sus de son engagement à Coignières et à Élanecourt. En arrivant au Judo Club Plaisirois, ce sportif invétéré échange avec le gardien du club, accessoirement formateur BAFA au sein de l'organisme AROEVEN. Ce dernier l'informe de la possibilité d'intégrer l'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale. Ni une, ni deux, Jean-Loup Desloges s'y engage, en tant que formateur, en 2019. Son ascension est fulgurante puisqu'à la suite d'un départ, il accède, en 2022, au poste de directeur de l'AROEVEN, basée à Palaiseau (91).

DES OPPORTUNITÉS ET DU MÉRITE

Ce dernier, à l'origine de l'instauration de la formation BAFA à Coignières (grâce à des conversations nourries au Gymnase du Moulin à Vent avec les membres de la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive), n'était pas prédestiné à œuvrer dans le secteur de l'animation : *« Durant mes études dans la restauration, un de mes professeurs de cuisine m'a proposé de travailler avec lui, dans un centre de vacances. L'année suivante, il n'a pas pu s'y rendre donc j'y suis allé seul, à 20 ans. C'est à ce moment-là que j'ai découvert et apprécié l'animation. À tel point que j'ai passé le BAFA »* se remémore l'homme de 47 ans. Avant de préciser : *« À la même époque, au judo, nous avons eu un échange avec le club de Cahors (il s'entraînait au Perray-en-Yvelines). Nous étions hébergés dans un centre de vacances. La directrice m'a repéré et m'a proposé de travailler dans cette structure. C'est comme cela que je suis entré dans le domaine de l'animation »*. Un autre exemple d'événement fortuit ? Jean-Loup Desloges a découvert l'escalade en 2006, lors d'un séjour dans un centre de vacances. Une véritable révélation qui a débouché sur la création, avec l'aide d'un ami, d'un club d'escalade au Perray-en-Yvelines.



FOCUS



Ne vous méprenez pas : le natif de Clamart (92) n'a pas seulement compté sur ces heureuses coïncidences pour s'accomplir. Parallèlement à ses études (BEP, Bac technique et BTS hôtellerie/restauration), Jean-Loup Desloges travaille en salle, dans un restaurant, pendant six ans. Après une expérience de six mois à Londres, dans le restaurant « Le Gavroche », l'un des plus réputés d'Angleterre, il revient en France et met ses compétences au service d'un restaurant sis au Golf de Feucherolles (78). La parenthèse de quatre mois n'est pas concluante. Ce travailleur acharné s'oriente donc vers l'intérim : **« Je n'ai travaillé que six mois pour la boîte d'intérim car les entreprises m'appelaient directement ensuite. J'étais mieux payé et je faisais plus d'heures. Pendant quasiment une décennie, j'avais simultanément 19 employeurs chaque année ! Au fur et à mesure, les restaurants m'embauchaient deux à trois mois à l'avance donc cela a réduit mon nombre d'employeurs »**, nous apprend le passionné de cuisine.

DES POINTS COMMUNS ENTRE SES PASSIONS

Alors qu'il avait recentré son activité dans la restauration au Domaine de Dampierre-en-Yvelines depuis plusieurs années, la vente du château en 2018 a conduit Jean-Loup Desloges à se focaliser exclusivement sur l'enseignement du judo au CFC, à Plaisir, aux Essarts-le-Roi et à Élancourt. Tous les mercredis, de 17h à 22h et les jeudis, de 17h30 à 20h, ce dernier transmet son savoir aux enfants, aux adolescents et aux adultes dans le dojo. Ce sport reposant sur un code moral (politesse, courage, amitié, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur, respect), Jean-Loup Desloges en parle avec émotion et conviction : **« Depuis petit, le judo a toujours été comme une famille pour moi. Ce côté fraternel entre coéquipiers m'a redonné confiance en moi et m'a poussé à communiquer. À l'école, c'était assez compliqué mais le fait d'être relativement performant dans ce sport, cela m'a toujours requinqué ! Le judo me valorise, je trouve cet aspect important et motivant »**.



Au moment d'évoquer son appétence pour l'escalade, il conserve le même entrain : **« Le plus stimulant, c'est le fait de me confronter à moi-même. Cela me fait plaisir d'aller au-delà de mes limites. Une voie qui paraît impossible à emprunter ne m'effraie pas. Je me lance constamment des défis, avec des mouvements particuliers et techniques »**. Et trouve même des similitudes entre l'escalade et le judo, telles que **« positionner son corps d'une manière afin de trouver l'équilibre, savoir se repérer dans l'espace, attra-**

per en conservant une souplesse au niveau du poignet pour pouvoir continuer à bouger ». À l'instar de 25 millions de personnes dans le monde, les Coignériens peuvent pratiquer l'escalade au Gymnase du Moulin à Vent le jeudi, de 20h à 22h, depuis la rénovation de l'équipement et la création d'un mur d'escalade en 2021. En qualité d'encadrant de section au sein du CFC, Jean-Loup Desloges est habilité à les encadrer et à les aider à gravir ledit mur.

UNE ACTIVITÉ INCESSANTE

Son implication au niveau associatif ne date pas d'hier. Anecdote révélatrice : à une époque, entre le club de judo du Perray-en-Yvelines, le club d'escalade, la présidence de la copropriété, sa présence lors du Téléthon et d'initiatives en faveur des personnes en situation de handicap, cet homme **« toujours satisfait d'aider les autres »** comptabilisait plus de 35 heures de bénévolat par semaine ! Une disponibilité exemplaire qui a tout de même duré trois ans.

À la fin de l'interview, le féru de cyclisme, qui a déjà effectué le trajet Paris-Mont-Saint-Michel à vélo (environ 300km à l'aller, 70km sur place et 300km au retour) en trois jours et qui s'est également essayé au tir à l'arc (pendant 2 ans), au handball (1 an) et au canoë, a été l'auteur de propos évocateurs : **« J'ai trouvé ma motivation dans le boulot et dans le sport. Mon plus grand plaisir est de travailler et de m'exercer. Quand je ne travaille pas et que je ne fais pas de sport, je ne me sens pas bien. J'ai constamment besoin de bouger, d'être actif »**. Difficile de le contredire.

INFORMATIONS

Vers un quartier gare plus vert



Dans le cadre du projet de mutation du quartier gare, les élus, dont M. le Maire et Cyril Longuépée, adjoint au Maire en charge de la transition écologique, se sont rendus en Mairie le samedi 9 mars, afin d'aborder diverses thématiques (revégétalisation, gestion des ressources, mobilités). **Objectif : penser un quartier durable et responsable, qui s'inscrit dans la transition écologique et énergétique.**

Villes et villages où il fait bon vivre : Coignières conserve la tête du classement



Pour la deuxième année consécutive, notre ville arrive en première position des communes yvelinoises de 3500 à 5000 habitants. **Bravo à tous les acteurs locaux qui contribuent au rayonnement de notre territoire.**

L'AS handball du collège au top de sa forme !



Dans leur lancée, les minimes filles du collège de la Mare aux Saules ont décroché le titre départemental pour la troisième année consécutive. C'est avec fierté qu'elles ont représenté les Yvelines lors de la finale académique. Résultat : une belle médaille d'argent ! **Mention spéciale aux minimes garçons qui ont remporté la même médaille.**

Entretien des haies et des trottoirs : une action nécessaire que chacun doit mener !



Chaque propriétaire ou copropriétaire doit veiller à l'entretien de sa partie de trottoir (l'entretien se limite à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau). Il comprend notamment :

- Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques ;
- Le dégagement de la neige ou du verglas ;
- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Par ailleurs, les habitants sont dans l'obligation d'entretenir leurs haies le long des voies communales, afin de ne pas entraver la circulation des piétons et de permettre la lisibilité des panneaux de signalisation routière (article R116-2 du code de la voirie routière).

Urgences vétérinaires : un numéro gratuit 24h/24



Depuis septembre 2023, **le 3115 est un nouveau numéro 100 % gratuit pour les urgences vétérinaires.** Simplifiez-vous la vie pour les urgences qui concernent votre animal de compagnie !


À NOTER !

Mardi 4 juin, 19h30
Mairie, salle des mariages
**Conseil de quartier
du secteur 1**
Infos : 01 30 13 17 77

Dimanche 9 juin, 8h à 20h
Mairie, écoles élémentaires
G.Bouvet et M.Pagnol
Élections européennes
Infos : 01 30 13 17 88

Mardi 11 juin, 19h30
Mairie, salle des mariages
**Conseil de quartier
du secteur 2**
Infos : 01 30 13 17 77

Jeudi 13 juin, 14h30 à 18h
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Thé dansant
Infos : 01 34 61 45 75
ccasrpa@coignieres.fr

Vendredi 14 juin, à partir de 18h15
Espace A.Daudet
**Inauguration du théâtre
et présentation de la saison
culturelle**
Infos : 01 30 62 63 00

Samedi 15 juin, dès 18h
Espace A.Daudet
**Vivre ensemble,
tous ensemble !**
Infos : 01 34 61 49 43

Mardi 18 juin
Monument aux morts - Place de
l'Église Saint-Germain d'Auxerre
**commémoration de l'appel
du 18 juin 1940**
Infos : 01 30 13 17 67

Mercredi 19 juin, 19h30
Mairie, salle des mariages
**Conseil de quartier
du secteur 3**
Infos : 01 30 13 17 77

Vendredi 21 juin, 19h30
Parc de la Préverderie
Fête de la musique
Infos : 01 30 13 17 67

Mardi 25 juin, 19h45
Mairie, salle du Conseil municipal
Conseil municipal
Infos : 01 30 13 17 77

Mercredi 26 juin, 19h30
Mairie, salle des mariages
**Conseil de quartier
du secteur 4**
Infos : 01 30 13 17 77

Jeudi 27 juin, 10h à 16h
Devant le Gymnase
du Moulin à Vent
Desserte du bus PMI
Prise de rendez-vous :
01 30 83 61 00

Samedi 29 juin, à partir de 14h
Espace A.Daudet
Fête de Coignières
Infos : 01 30 13 17 67



Samedi 6 au dimanche 14 juillet
Un été à Coignières
Infos : 01 30 13 17 67

Dimanche 14 juillet
Bal républicain
Infos : 01 30 13 17 67

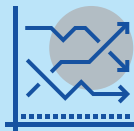
Un budget 2024 tourné résolument vers l'avenir

afin de préserver le pouvoir d'achat
des Coigniériens



Améliorer les services proposés aux Coigniériens, optimiser nos dépenses aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, dans un cadre budgétaire toujours plus contraint, voilà le défi qui s'impose une nouvelle fois à nous.

En fonctionnement, le développement de multiples projets transversaux contribuera à améliorer la qualité des nombreux services proposés tout en maîtrisant les coûts.



En investissement, nous faisons le choix d'une section résolument tournée vers l'avenir, sur la base d'opérations toujours très largement cofinancées, que ce soit la rénovation du GS Bouvet qui a débuté ; ou les travaux prévus dès cet été de sécurisation et de reprise des toitures du groupe scolaire Pagnol... ce sont plus de 50 % de cofinancements que la Ville obtiendra in fine pour ces travaux.



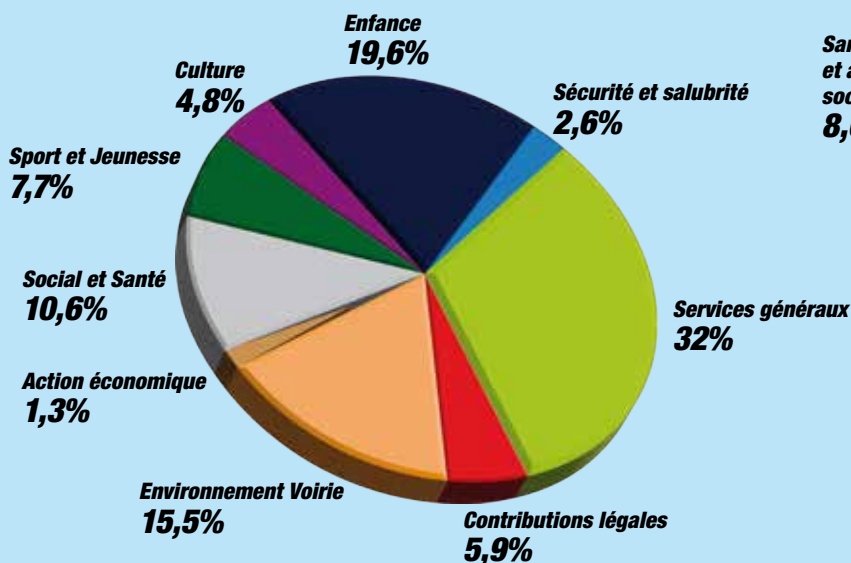
De même, le renouvellement comme l'extension de la vidéo-protection qui s'amorceront dès cette année, induiront la recherche de financements, particulièrement pour la phase d'extension.

Un travail efficient rendu possible par l'implication de l'ensemble de nos équipes. Innover tout en maîtrisant la fiscalité et les tarifs municipaux afin de préserver le pouvoir d'achat de chacun, voilà en résumé les axes forts de votre budget 2024.

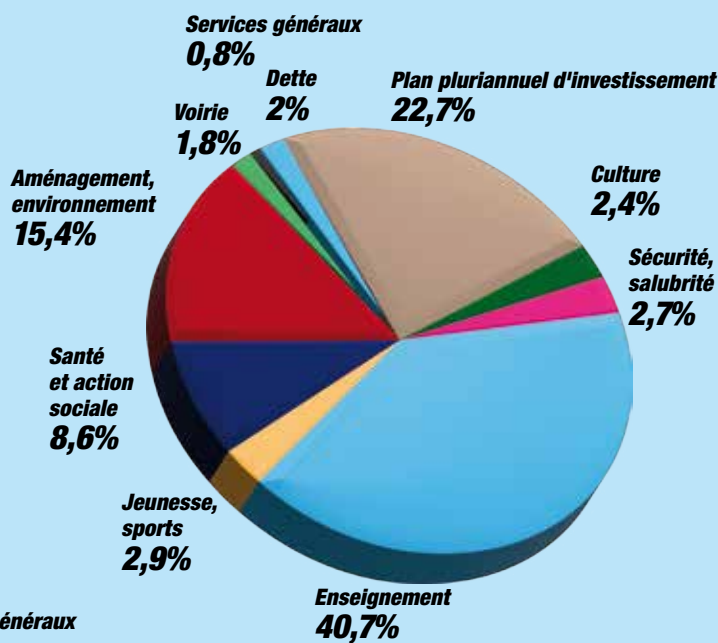


Ève MOUTTOU,
Adjointe au Maire,
déléguée aux finances,
à la commande publique,
à l'informatique
et à l'administration
générale

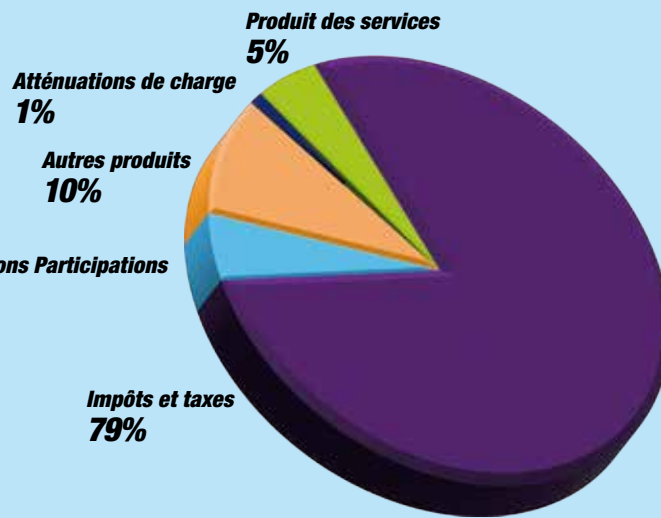
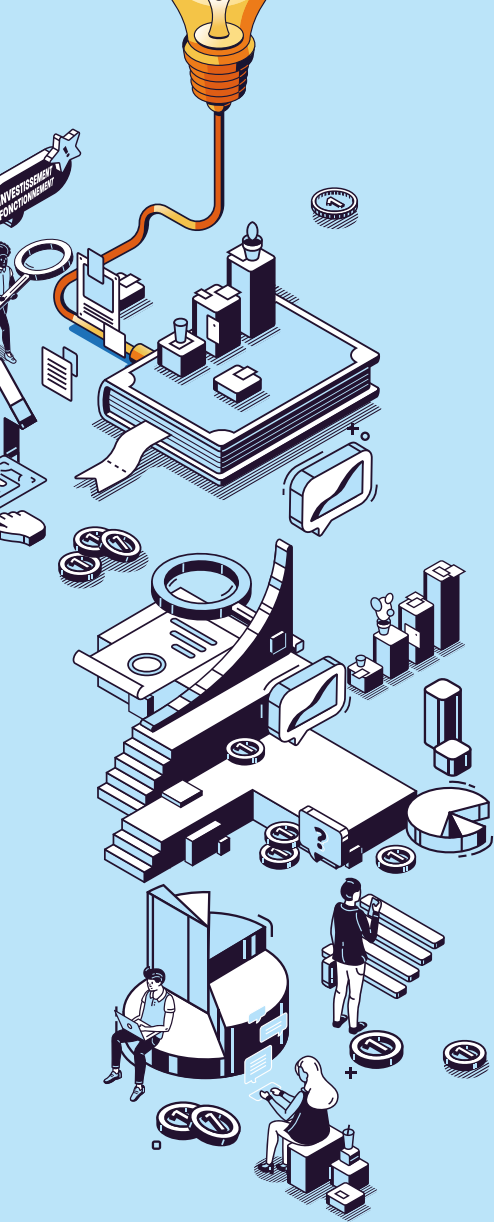
**LE VOTE DU BUDGET DOIT
INTERVENIR AU PLUS TARD
LE 15 AVRIL (OU LE 30 POUR
LES ANNÉES D'ÉLECTION)**



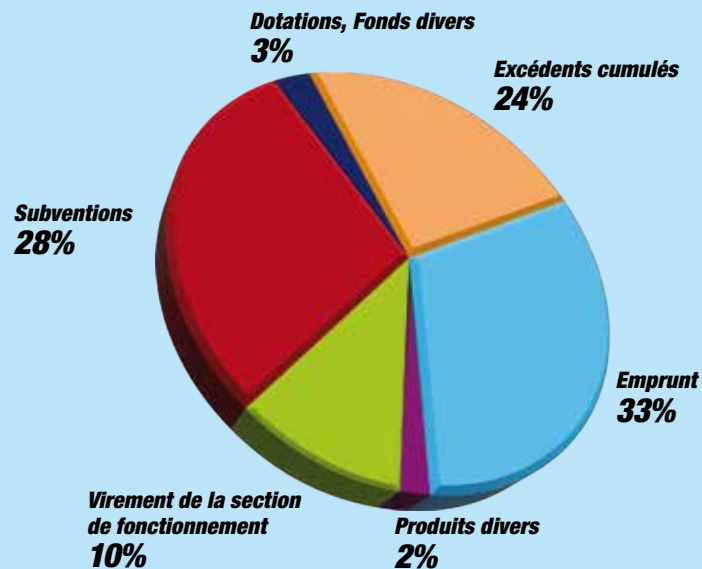
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2024



INTITULÉ DES OPÉRATIONS	BUDGET 2023	BUDGET 2024
RÉNOVATION GS BOUVET*	3 722 177	51 600
RÉNOVATION RÉSIDENCE AUTONOMIE*	692 050	130 000
MO AIRE MULTISPORT*	58 368	37 300
TOITURE PAGNOL ÉLÉMENTAIRE*		145 300
LA VIDÉOPROTECTION	26 484	200 000
REMISE EN CULTURE DE TERRES AGRICOLES*	55 012	53 100

*DES OPÉRATIONS COFINANÇÉES À PLUS DE 50%

QUELQUES OPÉRATIONS 2024

**DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES****BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2024**

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Les collectivités locales sont dans l'obligation de voter chaque année un budget primitif qui représente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice, en fonctionnement comme en investissement.

Lors de l'élaboration de leur budget, les collectivités territoriales doivent respecter un certain nombre de principes budgétaires.

Avec le passage à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2024, ces principes n'ont pas évolué : annualité, universalité, unité, spécialité, équilibre, sincérité. Ces règles conditionnent la légalité des budgets communaux sous le contrôle du préfet.

Ce budget s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte très contraint, dans un environnement international fragile, avec une tension qui perdure sur les prix de l'énergie qui restent à un niveau bien supérieur à celui de 2021, et à une inflation qui ralentit, mais dont on ressent toujours les effets sur les révisions des tarifs de nos contrats.

Le vote du compte administratif 2023 interviendra après le vote du budget. Pour autant, le conseil municipal a été amené à voter au cours de cette même séance une délibération afin de procéder à une reprise anticipée des résultats de fin 2023, et des reports d'investissement pour l'élaboration du budget 2024 ;

La balance générale du budget primitif pour l'exercice 2024 se présente comme suit :

BP 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	11 237 857.60	11 575 690.00	6 002 774.69	9 709 060.00	17 240 632.29	21 284 750.00
Opérations d'ordre	3 000.00	1 543 135.00	1 543 135.00	3 000.00	1 548 135.00	1 548 135.00
Excédents de clôture	2 070 259.44		1 973 858.27		4 044 117.71	
Affectation du résultat	-192 292.04		192 292.04			
TOTAL	13 118 825.00	13 118 825.00	9 712 060.00	9 712 060.00	22 832 885	22 832 885.00

Le budget primitif regroupe à la fois tous les crédits de dépenses de la collectivité nécessaires au bon fonctionnement des services pour une année civile, les charges de personnel, les dépenses pour les projets d'investissement envisagés par la

collectivité, ainsi que toutes les recettes provenant de la fiscalité, des dotations, des subventions et autres produits qui viendront financer ces dépenses au regard du principe fondamental d'élaboration d'un budget équilibré.

Nature	Budget 2024
Réhabilitation GS Bouvet	3 773 777
Réhabilitation Résidence "Les Moissonneurs"	821 701
Espace A. Daudet rénovation énergétique	113 724
Espace A. Daudet rénovation intérieure	112 536
Toiture terrasse GS Pagnol	145 300
Aire multisport-intergénérationnelle (maîtrise œuvre + réseaux)	95 668
Extension de la vidéo-protection	226 484
Remise en culture des terres agricoles	108 112
Réaménagement Parc Prévenderie (Etude + réseaux)	25 000
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS	5 422 302

Le budget primitif 2024, malgré un contexte contraint, confirme la volonté de l'équipe municipale de promouvoir une offre de services publics à la fois de qualité et diversifiée, tout en préservant le pouvoir d'achat des Coigniériens.

Il convient de prendre en compte les obligations financières de plus en plus lourdes qui s'imposent à la commune, avec des recettes stables et des dépenses qui progressent sous l'effet de l'inflation et des décisions de l'Etat.

Pour autant, l'équipe municipale a la volonté de poursuivre sa politique d'investissement ambitieuse amorcée depuis plus de 2 ans, notamment en matière de transition écologique, en pratiquant une gestion saine et rigoureuse, et en menant une recherche active de cofinancements pour mener à bien l'ensemble des projets.



INFORMATIONS

**Permanences juridiques en Mairie**

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits). Le conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

**Permanence CCAS**

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

La mairie recrute !

RDV sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur Instagram, Twitter et Facebook

Informations relatives aux déplacements pendant les Jeux Olympiques

Afin de garantir le bon déroulement des JO et la sécurité des athlètes, des spectateurs et des riverains, plusieurs périmètres de circulation et d'accès seront définis. Pour en savoir plus, **rendez-vous sur <https://sqyetlesjeux.fr/se-deplacer/>**

Inscription au registre des personnes vulnérables de Coignières

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, ou en situation de handicap ? Pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune ! Ce registre permet aux CCAS de la ville de Coignières de vous contacter en cas de situation de crise exceptionnelle (canicule, grand froid...). Inscription simple et confidentielle :

- Par le demandeur ou par une tierce personne
- Fiche de renseignements disponible en ligne ou au CCAS
- Transmission par mail ou par courrier

Pour + d'infos : CCAS : 01 34 61 45 75 / ccasrpa@coignieres.fr

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés. Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h

Mercredi : 14h / 19h30

> Hors période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30

Mercredi : 14h-20h

Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

**Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 25 juin 2024
à 19h45 en Mairie**

**Retrouvez prochainement l'ordre du jour
et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr**



**BIENVENUE AUX
NOUVELLES ENSEIGNES**

DESIGN COIFFURE

Salon de coiffure
32 rue du four à chaux
Tél : 01 30 50 95 00
design-coiffure.com

BRASARTE

Restaurant
109 RN 10
Tél : 06 83 98 34 94
info@brasarte.com
restaurantbrasarte.com

WEVAN

Location de campervans
41 bis RN 10
Tél : 01 89 29 19 73
coignieres@wevan.fr
we-van.com

**CABINET DE
PNEUMOLOGIE**

Médecin pneumologue
4 rue de la pommeraie
Tél : 01 80 82 44 05

LE PIMS

Restaurant lounge
Salon de thé
8 rue du Moulin à vent
Tél : 06 62 35 70 11
lepims78@gmail.com

Nouvelle adresse :
GO TROTTINETTE
ELECTRIQUE - GTE
Crevaision – Réparation -
Réglage
6 rue Laennec
Tél : 09 72 28 49 38
contact@
gotrottinetteelectrque.com
gotrottinetteelectrique.com

ÉTAT CIVIL

Bonheur

14/03/2024, Gnoromi GUIZA

15/03/2024, Eliott KENFACK CHEGUI

Transcriptions de décès

José DIAS LOURENÇO, le 7 février 2024

Raymond PITON, le 27 février 2024

Pierre MOKTO, le 15 mars 2024

Décès

Jeannine THOMAS veuve PAVLASOVA, le 11 février 2024

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Le budget 2024 a été voté lors du conseil municipal du mois d'avril. Malgré une augmentation de nos dépenses dues à l'inflation, ce budget permet de respecter nos engagements et notre volonté d'agir dans l'intérêt de nos concitoyens.

Une réalité s'impose à nous, à savoir le vieillissement de nos équipements. Ils ont bénéficié d'opérations d'entretiens ponctuelles mais ces interventions n'ont pas été suffisantes. Leur état et la réglementation (décret tertiaire) rendent indispensable leur réhabilitation et leur rénovation thermique. Après le gymnase, le théâtre et la résidence autonomie, les groupes scolaires Bouvet et Pagnol en sont l'exemple. Les économies d'énergie engendrées dès la fin des travaux par ces investissements participent à la transition écologique et permettent de réduire de manière importante les dépenses de fonctionnement. En parallèle, nous avons souhaité maintenir nos actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Un service apprécié par nos familles et par nos jeunes Coigniériens. Aujourd'hui, le Centre de loisirs et l'Action Jeunesse offrent à nos enfants

et adolescents des prestations de grande qualité. La sécurité est aussi un axe majeur de notre action politique. Les projets de modernisation de la vidéo-protection ainsi que la sécurisation de nombreuses voies ont donc été intégrés dans ce budget.

Rappelons enfin notre implication auprès du tissu associatif qui est essentiel et ce malgré un contexte budgétaire contraint. Nous avons souhaité maintenir un accompagnement de qualité à travers la mise à disposition de ressources (salles, équipements...) et par les subventions allouées.

Enfin, face aux contre-vérités de l'opposition municipale dont la mécanique budgétaire ne semble pas comprise, il est nécessaire de rappeler que la ville ne peut emprunter que pour ses investissements et nullement pour son fonctionnement.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Nous avons deux gros sujets lors du conseil municipal du jeudi 4 avril, à savoir, le budget et le Plan Local d'Urbanisme.

Pour le premier, nous avons pris acte du déficit 2023 de 1.5 millions d'euros entre les sections investissement et fonctionnement. Nous avons relevé que le report était excédentaire de plus de 6 millions d'euros fin 2018 et qu'il est désormais inférieur à 2 millions d'euros. Constat, afin de pouvoir financer les besoins classiques d'exploitation et payer ses fournisseurs, la majorité nous a informé avoir sollicité les banques pour un emprunt de 3 millions d'euros.

Si beaucoup d'investissements réalisés ces dernières années étaient nécessaires, nous avons interpellé la majorité sur l'échec de la réorganisation des services de la mairie qui a créé davantage de bureaucratie et de coûts inhérents ainsi que la rénovation de l'Espace

Alphonse Daudet, estimée à 1.4 millions d'euros, qui n'était pas encore une obligation et aurait pu être décalée pour alléger les charges à court terme de notre ville.

Pour le PLU, nous pouvons tous nous réjouir d'avoir désormais un document à même d'appréhender les enjeux futurs de notre territoire (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...). Pour autant, nous restons vigilants quant à sa mise en œuvre avec la réalisation de projets immobiliers mettant éventuellement en danger la pérennité de notre patrimoine et souhaitons une étude approfondie et un débat sur le devenir de la RN10.

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

Didier Fischer
votre Maire, Vice-président de SQY

*le Conseil municipal
& le personnel communal*

vous souhaitent un

**Bel
Été**